

## PROGRAMME DE FORMATION

La musique, les rythmes et l'homme

### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

### Durée

5.00 jour(s)  
35:00 heures

### Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif.

### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 13 p.

### Objectifs de la formation

Définir la place et l'importance de la musique et du rythme dans l'évolution humaine depuis le milieu intra-utérin, la prime enfance, jusqu'à la vieillesse et la mort.

Identifier l'apport de la musique, du son, du geste, du rythme dans la communication des personnes avec leur environnement.

Utiliser l'objet sonore à des fins pédagogiques et/ou thérapeutiques.

### Programme

Comment la musique agit-elle sur les personnes ?

Comprendre les modalités d'action de la musique et ses relations avec l'imaginaire, le vécu affectif et émotionnel.

La musique, par sa structure d'ordre prélogique ou alogique, comme langage accessible à tous.

Communication non verbale (illustration au travers des Tambours Africains).

Prise de conscience du rythme à travers le corps : le geste donne le son et rétablit la communication avec l'environnement.

La musique comme décharge émotionnelle et libératrice : musicothérapie active et travail de catharsis.

Musicothérapie réceptive et relaxation musicale.

Musicothérapie réceptive et travail de visualisation musicale.

### Méthodes et supports

" Apports théoriques. Exercices de créativité et improvisations. Techniques de relaxation. Échanges. "

### Prérequis

Aucune pratique ou connaissance en musique n'est requise.

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.